



# CONSTRUCTION DES CPOM

## Point d'étape du 27 Juin 2013

### Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)

Patrice CHRETIEN, Ingénieur Conseil CRAMIF

Evelyne LIDOVE-THOMMERET, Médecin Inspecteur Régional DIRECCTE

Morgane JOLIVET, Ergonome ABSIST

Corinne TOBIANAH, Assistante Sociale ASTE

[www.cramif.fr](http://www.cramif.fr)



RISQUES PROFESSIONNELS  
Île-de-France

**Direccte** Direction régionale des entreprises,  
de la concurrence, de la consommation  
ÎLE-DE-FRANCE du travail et de l'emploi

[www.idf.directcte.gouv.fr](http://www.idf.directcte.gouv.fr)

# PREAMBULE

## Prioritaire pour les partenaires sociaux et l'Etat

- **COG** : Renforcer la détection précoce et la coordination des actions
- **PRITH** : Amélioration du repérage précoce des situations à risque et information des acteurs du maintien dans l'emploi
- **PRST 2** : Mobilisation d'une approche pluridisciplinaire et de collaboration des acteurs dans chaque département
- **Réforme de la médecine du travail** :
  - ✓ Loi du 20 juillet 2011 ⇒ mission des SIST :
    - prévention de la désinsertion professionnelle
    - contribution au maintien dans l'emploi
  - ✓ Actions reprises dans les CPOM

# CONTEXTE ET ENJEUX

- Un grand nombre d'acteurs et de dispositifs  
➔ Renforcer la connaissance et l'articulation
- Priorité pour l'ensemble des SIST
- Action commune à tous les services
- Déclinaison propre en fonction des réalités locales et des caractéristiques spécifiques de chaque service
- Réunions de travail du 25/04 et du 28/05/13 (24 SIST représentés)

# OBJECTIFS

- **Favoriser les contacts en matière de PDP :**
  - Contact PDP identifié au sein du SIST
  - Marche à suivre pour prendre contact sur un problème PDP

SIST ↔ Assurance Maladie

- **Encourager la mise en place d'une entité dédiée au sein du SIST** (selon la taille et l'organisation du SIST)

# OBJECTIFS

- **Promouvoir la PDP en menant des actions d'information et de formation à destination des :**
  - Médecins du travail et membres de l'équipe pluridisciplinaire du SIST
  - Entreprises adhérentes et leurs CHSCT/DP
  - Salariés
- **Encourager le travail en réseau :**
  - Partenariats
  - Cohérence dans le parcours de suivi et d'accompagnement
  - Echanges de pratiques
- **Optimiser le recours à la visite de pré-reprise**

# CONTRIBUTIONS DE LA CRAMIF ET DE LA DIRECCTE

- **Organisation de temps d'échanges et de construction partagée**
- **Information vers les entreprises, partenaires sociaux et SIST**
- **Relais institutionnel**
- **Relais vers les services de l'Assurance Maladie et de la Direccte en charge du maintien dans l'emploi**
- **Bilan annuel et suivi régional**